

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN**  
nature juridique : EPCI

**Numéro SIRET : 24620036400197**

**POSTE COMPTABLE DE LENS MUNICIPALE**

**M. 14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

voté par nature

**BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE**

**ANNEE 2018**

## Sommaire

### I - Informations générales (5)

B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

### IV - Annexes (6)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)

A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées

A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties

A10.3 - Opérations liées aux cessions

A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

#### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier «Informations générales» annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire Informations générales et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :  
 NEANT

.....

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

- III - Les provisions sont semi-budgétaires.

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.  
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».  
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.  
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.  
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :  
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)  
 - budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	112 868.96	453 546.08
	Section d'investissement	599 429.74	598 552.72
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)		1 040 293.03
	Report en section d'investissement (001)		1 370 028.85
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>712 298.70</b>	<b>3 462 420.68</b>

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>			
	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	33 827.04	
	<b>TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>33 827.04</b>	

<b>RESULTAT CUMULE</b>			
	Section de fonctionnement	112 868.96	1 493 839.11
	Section d'investissement	633 256.78	1 968 581.57
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>746 125.74</b>	<b>3 462 420.68</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>33 827.04</b>	
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>33 827.04</b>	
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	3 827.04	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	30 000.00	
	<b>Opérations d'équipement</b>		
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 175 209.85	38 881.94	3 341.76		1 132 986.15
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>1 175 209.85</b>	<b>38 881.94</b>	<b>3 341.76</b>		<b>1 132 986.15</b>
66	CHARGES FINANCIERES	2 021.18	1 483.24	294.07		243.87
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500.00				1 500.00
	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX					
68	DEPRECIATIONS (1)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 178 731.03</b>	<b>40 365.18</b>	<b>3 635.83</b>		<b>1 134 730.02</b>
	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
023	(2)	242 450.00				
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE					
042	SECTIONS (2)	68 869.00	68 867.95			1.05
	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA					
043	S.FONCT (2)					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>311 319.00</b>	<b>68 867.95</b>			<b>242 451.05</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 490 050.03</b>	<b>109 233.13</b>	<b>3 635.83</b>		<b>1 377 181.07</b>

<b>Pour information</b>					
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)</b>					

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET					
73	VENTES DIVERSES					
	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1.15			-1.15
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1.15</b>			<b>-1.15</b>
76	PRODUITS FINANCIERS	2 069.00	1 825.13			243.87
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	166 000.00	170 033.20			-4 033.20
	REPRISES SUR PROVISIONS ET					
78	DEPRECIATIONS (1)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>168 069.00</b>	<b>171 859.48</b>			<b>-3 790.48</b>
	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE</b>					
042	SECTIONS (2)	281 688.00	281 686.60			1.40
	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA					
043	S.FONCT (2)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>281 688.00</b>	<b>281 686.60</b>			<b>1.40</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>449 757.00</b>	<b>453 546.08</b>			<b>-3 789.08</b>

<b>Pour information</b>					
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)</b>	<b>1 040 293.03</b>				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	720.00			720.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 606 421.33	62 840.62	33 827.04	1 509 753.67
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	89 753.67	12 452.90		77 300.77
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 696 895.00</b>	<b>75 293.52</b>	<b>33 827.04</b>	<b>1 587 774.44</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	242 450.00	242 449.62		0.38
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)				
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES				
26	PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>242 450.00</b>	<b>242 449.62</b>		<b>0.38</b>
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 939 345.00</b>	<b>317 743.14</b>	<b>33 827.04</b>	<b>1 587 774.82</b>
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE				
	SECTIONS (1)	281 688.00	281 686.60		1.40
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>281 688.00</b>	<b>281 686.60</b>		<b>1.40</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 221 033.00</b>	<b>599 429.74</b>	<b>33 827.04</b>	<b>1 587 776.22</b>
<b>Pour information</b>					
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (2)</b>					

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	10 000.00			10 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>10 000.00</b>			<b>10 000.00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)				
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (7)	287 235.15	287 235.15		
138	Autres subv. d'investissement non transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES				
26	PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	242 450.00	242 449.62		0.38
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION				
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>529 685.15</b>	<b>529 684.77</b>		<b>0.38</b>
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>539 685.15</b>	<b>529 684.77</b>		<b>10 000.38</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	242 450.00			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE				
	SECTIONS (1)	68 869.00	68 867.95		1.05
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>311 319.00</b>	<b>68 867.95</b>		<b>242 451.05</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>851 004.15</b>	<b>598 552.72</b>		<b>252 451.43</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 (2)</b>					
		<b>1 370 028.85</b>			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	42 223.70		42 223.70
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES			
656	D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	1 777.31		1 777.31
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX			
68	DEPRECIATIONS		68 867.95	68 867.95
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>44 001.01</b>	<b>68 867.95</b>	<b>112 868.96</b>

<b>Pour information</b>			
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		281 686.60	281 686.60
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non			
16	budgétaire)	242 449.62		242 449.62
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	(8)		
	Total des opérations d'équipement			
	DIFFERENCES SUR REALISATIONS			
19	D'IMMOBILISATIONS (5)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	62 840.62		62 840.62
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)	(9)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	12 452.90		12 452.90
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A			
26	DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES			
29	IMMOBILISATIONS (5)			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET			
39	EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS			
481	EXERCICES			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
49	DE TIERS (5)			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
59	FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>317 743.14</b>	<b>281 686.60</b>	<b>599 429.74</b>

<b>Pour information</b>			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET			
70	VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1.15		1.15
76	PRODUITS FINANCIERS	1 825.13		1 825.13
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	170 033.20	281 686.60	451 719.80
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>171 859.48</b>	<b>281 686.60</b>	<b>453 546.08</b>

<b>Pour information</b>				
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>1 040 293.03</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	287 235.15		287 235.15
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS DIFFERENCES SUR REALISATIONS	(8)		
19	D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(5)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)	(9)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	242 449.62		242 449.62
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		68 867.95	68 867.95
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)			
	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS			
481	EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>529 684.77</b>	<b>68 867.95</b>	<b>598 552.72</b>

<b>Pour information</b>				
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>1 370 028.85</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 175 209.85	38 881.94	3 341.76		1 132 986.15
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	537.95	535.61			2.34
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	4 979.53	1 733.91	2 778.09		467.53
60622	CARBURANTS	500.00				500.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	300.00	158.12			141.88
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	600.00				600.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 400.00	335.13			2 064.87
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	3 390.00	99.16			3 290.84
	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC					
611	DES ENTREPRISES	1 112 154.85	1 653.42	20.26		1 110 481.17
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	15 500.00	13 950.21			1 549.79
6135	LOCATIONS MOBILIERES	3 585.00	3 558.00			27.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	1 000.00	873.54	61.22		65.24
615228	ENTRETIEN AUTRES BATIMENTS	7 960.00	6 842.53	269.95		847.52
61551	MATERIEL ROULANT	1 000.00	544.64			455.36
6156	MAINTENANCE	190.00	17.50	168.24		4.26
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	550.00	464.00			86.00
6168	ASSURANCES AUTRES	1 915.00	1 198.47			716.53
617	ETUDES ET RECHERCHES	217.52	96.00			121.52
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	400.00	334.08			65.92
6226	HONORAIRES	2 610.00				2 610.00
6228	DIVERS	7 000.00				7 000.00
6238	DIVERS	2 000.00	853.86			1 146.14
6257	RECEPTIONS	500.00	105.40			394.60
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 000.00	1 908.36	44.00		47.64
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	3 670.00	3 620.00			50.00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	250.00				250.00
<b>TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>						
<b>(a)=(011+012+014+65+656)</b>		<b>1 175 209.85</b>	<b>38 881.94</b>	<b>3 341.76</b>		<b>1 132 986.15</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	CHARGES FINANCIERES (b)	2 021.18	1 483.24	294.07		243.87
66111	INTERETS REGLES A L'EACHEANCE	2 069.00	1 825.13			243.87
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	-47.82	-341.89	294.07		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	1 500.00				1 500.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 500.00				1 500.00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 178 731.03</b>	<b>40 365.18</b>	<b>3 635.83</b>		<b>1 134 730.02</b>

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	242 450.00				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6)	68 869.00	68 867.95			1.05
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	68 869.00	68 867.95			1.05
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION</b>		<b>311 319.00</b>	<b>68 867.95</b>			<b>242 451.05</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>311 319.00</b>	<b>68 867.95</b>			<b>242 451.05</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>1 490 050.03</b>	<b>109 233.13</b>	<b>3 635.83</b>		<b>1 377 181.07</b>
--	---------------------	-------------------	-----------------	--	---------------------

<b>Pour information</b> <b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	
---	--

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1.15			-1.15
7588	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1.15			-1.15
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES(a)=70+73+74+75+013</b>			<b>1.15</b>			<b>-1.15</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	PRODUITS FINANCIERS (b)	2 069.00	1 825.13			243.87
	REMB INTERETS EMPRUNTS COMMUNE MEMBRE DU GRPT					
76231		2 069.00	1 825.13			243.87
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)	166 000.00	170 033.20			-4 033.20
	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION					
7718		166 000.00	170 033.20			-4 033.20
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>168 069.00</b>	<b>171 859.48</b>			<b>-3 790.48</b>

<b>042</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)(4)(5)</b>	<b>281 688.00</b>	<b>281 686.60</b>			<b>1.40</b>
	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC					
777		281 688.00	281 686.60			1.40
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>281 688.00</b>	<b>281 686.60</b>			<b>1.40</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>449 757.00</b>	<b>453 546.08</b>			<b>-3 789.08</b>
--	--	-------------------	-------------------	--	--	------------------

<b>Pour information</b>	
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>1 040 293.03</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	720.00			720.00
2033	FRAIS D'INSERTION	720.00			720.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (sauf opérations)	1 606 421.33	62 840.62	33 827.04	1 509 753.67
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	1 000.00	768.85		231.15
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	44 863.54	36 206.26	3 827.04	4 830.24
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	3 000.00			3 000.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	1 557 557.79	25 865.51	30 000.00	1 501 692.28
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (sauf opérations)	89 753.67	12 452.90		77 300.77
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	21 104.51	1 719.90		19 384.61
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	14 000.00	10 733.00		3 267.00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	54 649.16			54 649.16
	Opérations d'équipement n°... (2)				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 696 895.00</b>	<b>75 293.52</b>	<b>33 827.04</b>	<b>1 587 774.44</b>
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	242 450.00	242 449.62		0.38
1641	EMPRUNTS EN EUROS	242 450.00	242 449.62		0.38
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>242 450.00</b>	<b>242 449.62</b>		<b>0.38</b>
45...	Opé. pour compte de tiers n°...(3)				
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 939 345.00</b>	<b>317 743.14</b>	<b>33 827.04</b>	<b>1 587 774.82</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	281 688.00	281 686.60		1.40
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	281 688.00	281 686.60		1.40
139141	SUBV INVST TRANSFEREE AU COMPTE DE RESULTAT	268 760.00	268 759.21		0.79
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	12 928.00	12 927.39		0.61
	Charges transférées (6)				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>281 688.00</b>	<b>281 686.60</b>		<b>1.40</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 221 033.00</b>	<b>599 429.74</b>	<b>33 827.04</b>	<b>1 587 776.22</b>

<b>Pour information</b>	
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.  
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Dont 192.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 000.00			10 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	10 000.00			10 000.00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>10 000.00</b>			<b>10 000.00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	287 235.15	287 235.15		
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	287 235.15	287 235.15		
138	Autres subv. d.investissement transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	242 450.00	242 449.62		0.38
276341	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES SUR COMMUNES	242 450.00	242 449.62		0.38
<b>Total des recettes financières</b>		<b>529 685.15</b>	<b>529 684.77</b>		<b>0.38</b>
45...	Opé. pour compte de tiers n°...(2)				
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>539 685.15</b>	<b>529 684.77</b>		<b>10 000.38</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	242 450.00			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)(4)	68 869.00	68 867.95		1.05
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	2 600.00	2 600.00		
281533	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES RESEAUX CABLES	50 922.00	50 922.00		
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	1 353.00	1 353.00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 411.00	4 410.10		0.90
28184	MOBILIER	62.00	62.00		
28188	AUTRES	9 521.00	9 520.85		0.15
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>311 319.00</b>	<b>68 867.95</b>		<b>242 451.05</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>311 319.00</b>	<b>68 867.95</b>		<b>242 451.05</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>851 004.15</b>	<b>598 552.72</b>		<b>252 451.43</b>

<b>Pour information</b>	
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>1 370 028.85</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :... (1)  
LIBELLE :...

(2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>						
13	Subventions d'investissement					
...						
16	Emprunts et dettes assimilées					
...						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affectation					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					
...						

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses		

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.  
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqués par la commune ou l'établissement.  
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice ;  
(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)</b>	<b>A1</b>

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	----------------------------	-----------	----------------------

**INVESTISSEMENT**

**REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)**

Dépenses réelles						
- Equipements municipaux (2)						
- Equipements non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre	281 686.60					
Solde d'exécution reporté de N-1						
<b>Total dépenses</b>	<b>281 686.60</b>					
<b>Total recettes</b>	<b>53 584.00</b>					
<b>Solde d'investissement</b>	<b>-228 102.60</b>					

**RESTES A REALISER au 31/12/N**

<b>Total RAR dépenses</b>						
<b>Total RAR recettes</b>						
<b>Solde RAR investissement</b>						

**FONCTIONNEMENT**

**REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)**

<b>Total dépenses</b>	<b>68 867.95</b>					
<b>Total recettes</b>	<b>281 686.60</b>					
<b>Solde de fonctionnement</b>	<b>212 818.65</b>					

**RESTES A REALISER au 31/12/N**

<b>Total RAR dépenses</b>						
<b>Total RAR recettes</b>						
<b>Solde RAR fonctionnement</b>						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	--------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles				317 743.14		317 743.14
- Equipements municipaux (2)				75 293.52		75 293.52
- Equipements non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières				242 449.62		242 449.62
Dépenses d'ordre						281 686.60
Solde d'exécution reporté de N-1						
<b>Total dépenses</b>				<b>317 743.14</b>		<b>599 429.74</b>
<b>Total recettes</b>				<b>544 968.72</b>		<b>598 552.72</b>
<b>Solde d'investissement</b>				<b>227 225.58</b>		<b>-877.02</b>

**RESTES A REALISER au 31/12/N**

<b>Total RAR dépenses</b>				<b>33 827.04</b>		<b>33 827.04</b>
<b>Total RAR recettes</b>						
<b>Solde RAR investissement</b>				<b>-33 827.04</b>		<b>-33 827.04</b>

**FONCTIONNEMENT**

REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
<b>Total dépenses</b>				<b>44 001.01</b>		<b>112 868.96</b>
<b>Total recettes</b>				<b>171 859.48</b>		<b>453 546.08</b>
<b>Solde de fonctionnement</b>				<b>127 858.47</b>		<b>340 677.12</b>

**RESTES A REALISER au 31/12/N**

<b>Total RAR dépenses</b>						
<b>Total RAR recettes</b>						
<b>Solde RAR fonctionnement</b>						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
----------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	----------------------------	-----------	----------------------

**INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

<b>Total dépenses investissement</b>		<b>281 686.60</b>					
Dépenses réelles							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>281 686.60</i>					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	281 686.60					
001 Solde d'exécution reporté de N-1							

**RECETTES**

<b>Total recettes investissement</b>		<b>53 584.00</b>					
Recettes réelles							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Opérations pour compte de tiers							
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>53 584.00</i>					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	53 584.00					
001 Solde d'exécution reporté de N-1							

**FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

<b>Total dépenses fonctionnement</b>		<b>68 867.95</b>					
Dépenses réelles							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						
66	CHARGES FINANCIERES						
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>68 867.95</i>					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	68 867.95					
002 Déficit de fonctionnement reporté							

**RECETTES**

<b>Total recettes fonctionnement</b>		<b>281 686.60</b>					
Recettes réelles							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
76	PRODUITS FINANCIERS						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>281 686.60</i>					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	281 686.60					
002 Excédent de fonctionnement reporté							

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
----------	---------	--------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES					
<b>Total dépenses investissement</b>					<b>317 743.14</b>		<b>599 429.74</b>
Dépenses réelles					317 743.14		317 743.14
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				242 449.62		242 449.62
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				62 840.62		62 840.62
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				12 452.90		12 452.90
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
<i>Dépenses d'ordre</i>							<i>281 686.60</i>
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						281 686.60
001 Solde d'exécution reporté de N-1							

**RECETTES**

		RECETTES					
<b>Total recettes investissement</b>					<b>544 968.72</b>		<b>598 552.72</b>
Recettes réelles					529 684.77		529 684.77
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				287 235.15		287 235.15
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				242 449.62		242 449.62
Opérations pour compte de tiers							
<i>Recettes d'ordre</i>					<i>15 283.95</i>		<i>68 867.95</i>
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				15 283.95		68 867.95
001 Solde d'exécution reporté de N-1							

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES					
<b>Total dépenses fonctionnement</b>					<b>44 001.01</b>		<b>112 868.96</b>
Dépenses réelles					44 001.01		44 001.01
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				42 223.70		42 223.70
66	CHARGES FINANCIERES				1 777.31		1 777.31
<i>Dépenses d'ordre</i>							<i>68 867.95</i>
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						68 867.95
002 Déficit de fonctionnement reporté							

**RECETTES**

		RECETTES					
<b>Total recettes fonctionnement</b>					<b>171 859.48</b>		<b>453 546.08</b>
Recettes réelles					171 859.48		171 859.48
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				1.15		1.15
76	PRODUITS FINANCIERS				1 825.13		1 825.13
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				170 033.20		170 033.20
<i>Recettes d'ordre</i>							<i>281 686.60</i>
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						281 686.60
002 Excédent de fonctionnement reporté							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(2)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONA LES	Total
	<b>DEPENSES</b>	<b>68 867.95</b>				<b>68 867.95</b>
	Réalisations	68 867.95				68 867.95
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	68 867.95				68 867.95
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	68 867.95				68 867.95
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>RECETTES</b>	<b>281 686.60</b>				<b>281 686.60</b>
	Réalisations	281 686.60				281 686.60
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	281 686.60				281 686.60
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	281 686.60				281 686.60
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>SOLDE (3)</b>	<b>212 818.65</b>				<b>212 818.65</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATI ON, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41
	<b>DEPENSES</b>								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES</b>								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDE (3)</b>								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES**

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total		
	<b>DEPENSES</b>					
	Réalizations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>RECETTES</b>					
	Réalizations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>SOLDE (3)</b>					
		<b>Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE</b>				
(2)	Libellé	110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	<b>DEPENSES</b>					
	Réalizations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>RECETTES</b>					
	Réalizations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>SOLDE (3)</b>					

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION**

(2)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total	
	<b>DEPENSES</b>								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES</b>								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDE (3)</b>								
		<b>Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>			<b>Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT</b>				
(2)	Libellé	211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
	<b>DEPENSES</b>								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES</b>								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDE (3)</b>								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 3 - CULTURE**

(2)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total			
	<b>DEPENSES</b>								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES</b>								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDE (3)</b>								
		<b>Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE</b>			<b>Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES</b>				
(2)	Libellé	311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	<b>DEPENSES</b>								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES</b>								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDE (3)</b>								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE**

(2)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total				
	<b>DEPENSES</b>								
	Réalizations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES</b>								
	Réalizations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDE (3)</b>								
		<b>Sous-fonction 41 SPORTS</b>				<b>Sous-fonction 42 JEUNESSE</b>			
(2)	Libellé	411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIR	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	<b>DEPENSES</b>								
	Réalizations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES</b>								
	Réalizations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDE (3)</b>								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**

(2)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total					
	<b>DEPENSES</b>								
	Réalizations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES</b>								
	Réalizations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDE (3)</b>								
		<b>Sous-fonction 51 SANTE</b>			<b>Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES</b>				
(2)	Libellé	510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	<b>DEPENSES</b>								
	Réalizations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES</b>								
	Réalizations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDE (3)</b>								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 6 - FAMILLE**

(2)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	<b>DEPENSES</b>						
	Réalizations						
	Restes à réaliser au 31/12						
	<b>RECETTES</b>						
	Réalizations						
	Restes à réaliser au 31/12						
	<b>SOLDE (3)</b>						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 7 - LOGEMENT**

(2)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	<b>DEPENSES</b>					
	Réalizations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>RECETTES</b>					
	Réalizations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>SOLDE (3)</b>					

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT**

(2)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT T URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	<b>DEPENSES</b>	<b>44 001.01</b>			<b>44 001.01</b>
	Réalizations	44 001.01			44 001.01
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>42 223.70</b>			<b>42 223.70</b>
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	535.61			535.61
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	4 512.00			4 512.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	158.12			158.12
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	335.13			335.13
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	99.16			99.16
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	1 673.68			1 673.68
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	13 950.21			13 950.21
6135	LOCATIONS MOBILIERES	3 558.00			3 558.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	934.76			934.76
615228	ENTRETIEN AUTRES BATIMENTS	7 112.48			7 112.48
61551	MATERIEL ROULANT	544.64			544.64
6156	MAINTENANCE	185.74			185.74
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	464.00			464.00
6168	ASSURANCES AUTRES	1 198.47			1 198.47
617	ETUDES ET RECHERCHES	96.00			96.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	334.08			334.08
6238	DIVERS	853.86			853.86
6257	RECEPTIONS	105.40			105.40
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 952.36			1 952.36
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	3 620.00			3 620.00
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 777.31</b>			<b>1 777.31</b>
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	1 825.13			1 825.13
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	-47.82			-47.82
	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>				
	<b>RECETTES</b>	<b>171 859.48</b>			<b>171 859.48</b>
	Réalizations	171 859.48			171 859.48
<b>002</b>	<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>				
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>1.15</b>			<b>1.15</b>
7588	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1.15			1.15
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 825.13</b>			<b>1 825.13</b>
76231	REMB INTERETS EMPRUNTS COMMUNE MEMBRE DU GRPT	1 825.13			1 825.13
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>170 033.20</b>			<b>170 033.20</b>
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	170 033.20			170 033.20
	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>				
	<b>SOLDE (3)</b>	<b>127 858.47</b>			<b>127 858.47</b>

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPLETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	<b>DEPENSES</b>							<b>44 001.01</b>
	<b>Réalisations</b>							<b>44 001.01</b>
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>							<b>42 223.70</b>
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT							535.61
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE							4 512.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN							158.12
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES							335.13
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES							99.16
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES							1 673.68
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES							13 950.21
6135	LOCATIONS IMMOBILIERES							3 558.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS							934.76
615228	ENTRETIEN AUTRES BATIMENTS							7 112.48
61551	MATERIEL ROULANT							544.64
6156	MAINTENANCE							185.74
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES							464.00
6168	ASSURANCES AUTRES							1 198.47
617	ETUDES ET RECHERCHES							96.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE							334.08
6238	DIVERS							853.86
6257	RECEPTIONS							105.40
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS							1 952.36
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)							3 620.00
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>							<b>1 777.31</b>
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE							1 825.13
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE							-47.82
	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>							
	<b>RECETTES</b>							<b>171 859.48</b>
	<b>Réalisations</b>							<b>171 859.48</b>
<b>002</b>	<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>							
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>							<b>1.15</b>
7588	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							1.15
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>							<b>1 825.13</b>
76231	REMB INTERETS EMPRUNTS COMMUNE MEMBRE DU GRPT							1 825.13
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>							<b>170 033.20</b>
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION							170 033.20
	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>							
	<b>SOLDE (3)</b>							<b>127 858.47</b>

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT**

(2)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION
	<b>DEPENSES</b>								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES</b>								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDE (3)</b>								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE**

(2)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIERES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	<b>DEPENSES</b>								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES</b>								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDE (3)</b>								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES**

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATI ON GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONA LES	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>281 686.60</b>				<b>281 686.60</b>
	Réalisations	281 686.60				281 686.60
<b>040</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>281 686.60</b>				<b>281 686.60</b>
139141	SUBV INVST TRANSFEREE AU COMPTE DE RESULTAT	268 759.21				268 759.21
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	12 927.39				12 927.39
	<b>Opérations d'équipement</b>					
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
	<b>RECETTES (2)</b>	<b>53 584.00</b>				<b>53 584.00</b>
	Réalisations	53 584.00				53 584.00
<b>040</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>53 584.00</b>				<b>53 584.00</b>
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	2 600.00				2 600.00
281533	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES RESEAUX CABLES	50 922.00				50 922.00
28184	MOBILIER	62.00				62.00
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
	<b>SOLDES (2)</b>	<b>-228 102.60</b>				<b>-228 102.60</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATI ON GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATI ON GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATI ON, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Réalisations								
	<b>Opérations d'équipement</b>								
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Réalisations								
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>								
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES**

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total		
	<b>DEPENSES (2)</b>					
	Réalizations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>RECETTES (2)</b>					
	Réalizations					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>SOLDES (2)</b>					
		<b>Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE</b>				
(1)	Libellé	110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	<b>DEPENSES (2)</b>					
	Réalizations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>RECETTES (2)</b>					
	Réalizations					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>SOLDES (2)</b>					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION**

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total	
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDES (2)</b>								
		Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
(1)	Libellé	211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 3 - CULTURE**

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>					
	Réalizations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>RECETTES (2)</b>					
	Réalizations					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>SOLDES (2)</b>					

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Réalizations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Réalizations								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE**

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total				
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDES (2)</b>								
		<b>Sous-fonction 41 SPORTS</b>			<b>Sous-fonction 42 JEUNESSE</b>				
(1)	Libellé	411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIR	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total					
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDES (2)</b>								
		<b>Sous-fonction 51 SANTE</b>		<b>Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES</b>					
(1)	Libellé	510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>						
	Réalizations						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12						
	<b>RECETTES (2)</b>						
	Réalizations						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12						
	<b>SOLDES (2)</b>						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>					
	Réalizations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>RECETTES (2)</b>					
	Réalizations					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	<b>SOLDES (2)</b>					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT**

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT T URBAIN	83 ENVIRONNEME NT	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>351 570.18</b>			<b>351 570.18</b>
	Réalizations	317 743.14			317 743.14
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>242 449.62</b>			<b>242 449.62</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS	242 449.62			242 449.62
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>62 840.62</b>			<b>62 840.62</b>
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	768.85			768.85
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	36 206.26			36 206.26
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	25 865.51			25 865.51
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>12 452.90</b>			<b>12 452.90</b>
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 719.90			1 719.90
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	10 733.00			10 733.00
	<b>Opérations d'équipement</b>				
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>				
	Restes à réaliser au 31/12	33 827.04			33 827.04
	<b>RECETTES (2)</b>	<b>544 968.72</b>			<b>544 968.72</b>
	Réalizations	544 968.72			544 968.72
<b>001</b>	<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>				
<b>040</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>15 283.95</b>			<b>15 283.95</b>
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	1 353.00			1 353.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 410.10			4 410.10
28188	AUTRES	9 520.85			9 520.85
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>	<b>287 235.15</b>			<b>287 235.15</b>
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	287 235.15			287 235.15
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>242 449.62</b>			<b>242 449.62</b>
276341	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES SUR COMMUNES	242 449.62			242 449.62
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>				
	Restes à réaliser au 31/12				
	<b>SOLDES (2)</b>	<b>193 398.54</b>			<b>193 398.54</b>

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRIETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	
	<b>DEPENSES (2)</b>							<b>351 570.18</b>
	Réalisations							317 743.14
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>							<b>242 449.62</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS							242 449.62
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							<b>62 840.62</b>
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES							768.85
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE							36 206.26
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES							25 865.51
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>							<b>12 452.90</b>
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES							1 719.90
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS							10 733.00
	<b>Opérations d'équipement</b>							
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>							
	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>							<b>33 827.04</b>
	<b>RECETTES (2)</b>							<b>544 968.72</b>
	Réalisations							544 968.72
<b>001</b>	<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>							
<b>040</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>							<b>15 283.95</b>
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS							1 353.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE							4 410.10
28188	AUTRES							9 520.85
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>							<b>287 235.15</b>
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES							287 235.15
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>							<b>242 449.62</b>
276341	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES SUR COMMUNES							242 449.62
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>							
	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>							<b>193 398.54</b>
	<b>SOLDES (2)</b>							<b>193 398.54</b>

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT**

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIERES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

## A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 Avances du trésor</b>						
[...]						
<b>5192 Avances de trésorerie</b>						
[...]						
<b>51931 Lignes de crédit de trésorerie</b>						
[...]						
<b>51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt</b>						
[...]						
<b>5194 Billets de trésorerie</b>						
[...]						
<b>5198 Autres crédits de trésorerie</b>						
[...]						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 492 809.57									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					1 492 809.57									
002_DN - MIN270502EUR	Sté de Fin. Local	21/06/2010	01/03/2014	01/06/2014	1 492 809.57	V	Euribor 3 mois + 0.67	0.96	1.08	EUR	T	P	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
<b>Total général</b>					<b>1 492 809.57</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2018											
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		-								<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				<b>369 893.20</b>					<b>242 449.62</b>	<b>1 825.13</b>	<b>0.00</b>	<b>294.07</b>
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				369 893.20					242 449.62	1 825.13	0.00	294.07
002_DN - MIN270502EUR	N	-	A1	369 893.20	1.42	V	Euribor 3 mois + 0.67	0.35	242 449.62	1 825.13	0.00	294.07
1643 Emprunts libellés en devises (Total)		-								0.00	0.00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)		-								0.00	0.00	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		-								<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		-								<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		-								0.00	0.00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		-								0.00	0.00	
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)		-								0.00	0.00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		-								0.00	0.00	
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		-								0.00	0.00	
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>		-								<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	
1681 Autres emprunts (Total)		-								0.00	0.00	
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		-								0.00	0.00	
1687 Autres dettes (Total)		-								0.00	0.00	
<b>Total général</b>				<b>369 893.20</b>					<b>242 449.62</b>	<b>1 825.13</b>	<b>0.00</b>	<b>294.07</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

## A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>													0.00	
Barrière simple (B)													0.00	
<b>TOTAL (B)</b>													0.00	
Option d'échange (C)													0.00	
<b>TOTAL (C)</b>													0.00	
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)													0.00	
<b>TOTAL (D)</b>													0.00	
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)													0.00	
<b>TOTAL (E)</b>													0.00	
Autres types de structures (F)													0.00	
<b>TOTAL (F)</b>													0.00	
<b>TOTAL</b>													0.00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur les deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2018 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

## A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100.00					
	Montant en Euros	369 893.20					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunt couvert			Instruments de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2018	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
[...]													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
[...]													
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
[...]													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
<b>Taux fixe (total)</b>									
[...]									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
[...]									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
[...]									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

## A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2018	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
<b>Total des dépenses au c/166</b>																	
<b>Refinancement de dette (3)</b>																	
[...]																	
<b>Total des recettes au c/166</b>																	
<b>Refinancement de dette (4)</b>																	
[...]																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018	A2.7

## A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018 (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/2018	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié				
[...]																			
<b>TOTAL</b>																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

## A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
Après des organismes de droit privé					
[...]					
Après des organismes de droit public					
[...]					
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)					
[...]					
<b>TOTAL</b>					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.9

## A2.9 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
[...]			
<b>TOTAL</b>			

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

### A3 - AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCÉDURES	CHOIX DE L'AUTORITÉ COMMUNAUTAIRE	DÉLIBÉRATIONS
Immobilisation de faible valeur < 500 € T.T.C.	1 an	<b>conseil 13/12/2016</b>
Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et la numérisation du cadastre	10 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Frais d'études : Frais d'études non suivi de réalisation	5 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Frais de recherche et de développement	5 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Frais d'insertion : Frais d'insertion non suivi de réalisation	5 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Subvention d'équipement versée : Biens mobiliers, matériel ou études	5 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Subvention d'équipement versée : Biens immobiliers ou installations	30 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Subvention d'équipement versée : Projets d'infrastructures d'intérêt national	40 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Subvention d'équipement versée : Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune de ces catégories	5 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Concessions et droits similaires : dont logiciels, licences, brevets, clip vidéo, droit d'utilisation d'un marque, logo...	2 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Plantations d'arbres et d'arbustes	20 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Autres agencements et aménagement de terrains : dont irrigation, clôture, portail, table d'orientation, aménagement d'un parcours sportif, sentier de randonnée, murs de soutènement...	20 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Immeubles de rapport : Bâtiments productifs de revenus (pépinières, unités-relais, ...)	20 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Construction sur sol d'autrui	sur la durée du bail à construction	<b>conseil 13/12/2016</b>
Installations générales, agencements, aménagement des constructions : dont interphone, alarme, sonnerie, antenne de télévision, capteurs solaires, chaudière, récupérateur de chaleur, climatisation, cuisine, douche, réseau électrique, fenêtres, boiseries, survitrage, volet, insonorisation, rembarde dans un bâtiment, rampe, sanitaire, signalétique dans un bâtiment, équipement fixe de sonorisation, terrasse, véranda, ascenseur...	20 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Bâtiments légers : dont abris, serre, bungalow, cabane, cabanon, cages pour animaux, volière...	15 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Bâtiments divers : dont atelier, déchetterie, garage, refuge...	20 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Installations de voirie : dont feux tricolores, jalonnement, candélabre, glissière de sécurité, mât, rembarde en bordure de voirie, mobilier urbain (bacs, jardinières...), signalétique (ex. : dans un parc d'activité)...	20 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Réseaux câblés et de fibre optique	15 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Autres réseaux	15 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile : dont extincteurs, bornes incendies, motopompe, téléalarme, télésurveillance, vidéosurveillance...	15 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Matériel roulant de voirie : véhicules affectés aux travaux de voirie (dont pelle mécanique, pelleteuse, sableuse...)	10 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Autre matériel et outillage de voirie : dont (sur voie publique) barrières, corbeilles...	15 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

### A3 - AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCÉDURES	CHOIX DE L'AUTORITÉ COMMUNAUTAIRE	DÉLIBÉRATIONS
Petit outillage : dont chalumeau, tronçonneuse, pulvérisateur, broyeur, tondeuse, cisailles électriques, débroussaieuse, coupe-bordures, scarificateur, semoir, décapeur thermique, ponceuse, raboteuse à bois, scie circulaire, scie à ruban, scie sauteuse, meule, poste à soudeuse, perceuse électrique, dévidoirs, coffret d'outillage et son contenu...	5 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Autres matériels et outillages techniques : dont nettoyeur à pression, motoculteur, rouleau de jardin, groupe électrogène, compresseur, pompe, thermopompe, établi, table à souder, massicot, marteau-piqueur, thermostat, tonneau, robot (machine atelier), surfaceuse, table traçante, palan, diable, échelle...	10 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Autres : installation d'un compteur électrique, banc (mobilier urbain), cartographie (plans consultables par le public), conteneurs, compostage, bacs tri, bornes enterrées...	10 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Véhicules de tourisme et petit utilitaire	7 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Gros utilitaire	10 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Poids Lourds	15 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Motos, Mobylettes, Scooters	7 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Vélos	5 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Autres matériels de transport (dont remorque, chariot élévateur, appareil ou engin de levage...)	10 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Matériel informatique et de bureau : dont photocopieur, ordinateur, écran d'ordinateur, scanners, serveurs, modem, clavier d'ordinateur, dictaphone, poste téléphonique, duplicateur, fax, machines à affranchir, pointeuse, scanner, standard téléphonique, répondeur, télécopieur, téléphone, télécopieur, déchiqueteuse, destructeur de documents, pèse-lettres, calculatrice, lampadaires, luminaires...	5 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Coffres-forts - armoires fortes	30 ans	
Mobilier : dont bureaux, tables, armoires, bibliothèques, étagères, fauteuils, sièges, chaises, canapés, bacs (ex. : à livres), bancs (meuble), casiers, rayonnages, chauffeuses, coffres, commodes, comptoir, desserte, tableau, tabouret, tapis, tiroir, vaisselier, vestiaire, classeurs...	15 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Cheptel : Animaux composant un cheptel	7 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Matériels audiovisuels et de communication - Fêtes et cérémonies : dont exposition, sonorisation portable, haut-parleur, amplificateur, télévision, appareil photo, zoom, matériel audiovisuel divers, caméra, drapeau, écran pour projection, camescope, radio, récepteur de télévision, rétroprojecteur, projecteur, grilles d'exposition, stand d'exposition, tente, podium, estrade, stéréophonie, tuner, panneaux d'affichage, magnétophone, magnétoscope, mégaphone...	10 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Divers : dont fonds documentaires, rideau, store, tiroir-caisse, touniquet (aménagement d'un passage), urne, repose-pieds, jardinières placées à l'intérieur d'un bâtiment...		
Matériel de cuisine et nettoyage : vaisselle, machine à café (percolateur), réchaud, réfrigérateur, congélateur, lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, lave-mains, sèche-mains, shampoineuse à moquette, aspirateur, monobrosse, autolaveuse, escabeau...	10 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>
Structures de jeux : toboggan, balançoire, tourniquet (jeu d'extérieur), buts...	15 ans	<b>conseil 13/12/2016</b>

# IMMOBILISATIONS

Date Edition: 02/03/2018

Collectivité : CA LENS LIEVIN

Budget : 14BUDGET DEVELOPEMENT NUMERIQ

Nature: 2031

## DE L'EXERCICE 2018

*Situation détaillée*

Critères particuliers: Budget: 14BUDGET DEVELOPEMENT NUMERIQUE / Bien / Validé(es) / Sans cession /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTI.	VALEUR D' ACQUISITION	CUMUL AMORTI AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
AUT14/11/ETUDES/00001	ETUDE DEFINITION DE LA STRATEGIE AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE DE LA CALL	31/12/2015	31/12/2015	5	13 000,00	5 200,00	7 800,00	5 200,00		2 600,00
<b>Sous Total par Nature 2031</b>										<b>2 600,00</b>

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

# IMMOBILISATIONS

Date Edition: 02/03/2018

Collectivité : CA LENS LIEVIN

Budget : 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQ

Nature: 21533

## DE L'EXERCICE 2018

*Situation détaillée*

Critères particuliers: Budget: 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE / Bien / Validé(es) / Sans cession /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTI.	VALEUR D' ACQUISITION	CUMUL AMORTIAU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
AUT16/11/RES_CABLES/0000 1	RESEAUX CABLES - BIENS DE RETOUR - EX SILDEC	12/07/2016	12/07/2016	15	569 936,92	37 995,00	531 941,92	493 946,92		37 995,00
AUT16/11/RES_CABLES/0000 2	RESEAUX CABLES - BIENS DE RETOUR - EX.DISTRICT	12/07/2016	12/07/2016	15	193 910,80	12 927,00	180 983,80	168 056,80		12 927,00
<b>Sous Total par Nature 21533</b>					<b>763 847,72</b>	<b>50 922,00</b>	<b>712 925,72</b>	<b>662 003,72</b>		<b>50 922,00</b>

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

# IMMOBILISATIONS

Date Edition: 02/03/2018

Collectivité : CA LENS LIEVIN

Budget : 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQ

Nature: 2181

## DE L'EXERCICE 2018

*Situation détaillée*

Critères particuliers: Budget: 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE / Bien / Validé(es) / Sans cession /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTI.	VALEUR D' ACQUISITION	CUMUL AMORTI AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
AUT13/11/BATIMENT/00001	INSTALLATION D'UNE CLIMATISATION A TV GOHELLE MERICOURT	07/11/2013	07/11/2013	15	2 412,02	640,00	1 772,02	1 612,02		160,00
AUT14/11/11BATIMENT/00001	TELEGOHELLE : MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	05/06/2014	05/06/2014	15	5 818,60	1 161,00	4 657,60	4 270,60		387,00
AUT14/11/11BATIMENT/00002	TELEGOHELLE : INSTALLATION D'UNE ALARME	05/06/2014	05/06/2014	15	1 750,00	348,00	1 402,00	1 286,00		116,00
AUT14/11/11BATIMENT/00003	TELEGOHELLE : MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	27/11/2014	27/11/2014	15	4 181,90	834,00	3 347,90	3 069,90		278,00
AUT14/11/11BATIMENT/00004	TELEGOHELLE : TRAVAUX ELECTRIQUES	08/12/2014	08/12/2014	15	6 191,49	1 236,00	4 955,49	4 543,49		412,00
<b>Sous Total par Nature 2181</b>					<b>20 354,01</b>	<b>4 219,00</b>	<b>16 135,01</b>	<b>14 782,01</b>		<b>1 353,00</b>

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

# IMMOBILISATIONS

Date Edition: 02/03/2018

Collectivité : CA LENS LIEVIN

Budget : 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQ

**DE L'EXERCICE 2018**

Nature : 2183

*Situation détaillée*

Critères particuliers: Budget: 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE / Bien / Validé(es) / Sans cession /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTI.	VALEUR D' ACQUISITION	CUMUL AMORTIAU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
AUT14/11/MAT_INFORM/00001	SILDEC - MATERIEL INFORMATIQUE	31/12/2005	31/12/2005	5	17 173,51	17 173,51	0,00	0,00		0,00
AUT08/11/MAT_INFORM/00001	ADOBE PHOTOSHOPP CS3 ET ORDINATEUR SATA	31/12/2008	31/12/2008	5	2 241,34	2 241,34	0,00	0,00		0,00
AUT08/11/MAT_INFORM/00002	ORDINATEUR PORTABLE ASUS	31/12/2008	31/12/2008	5	818,56	818,56	0,00	0,00		0,00
AUT09/11/MAT_INFORM/00001	MATERIEL INFORMATIQUE	20/05/2009	20/05/2009	5	27 594,50	27 594,50	0,00	0,00		0,00
AUT12/11/MAT_INFORM/00001	STATION DE TRAVAIL HP Z220	21/09/2012	21/09/2012	1	1 203,00	1 203,00	0,00	0,00		0,00
AUT12/11/MAT_INFORM/00002	STATION DE TRAVAIL HP Z220 XEON	31/12/2012	31/12/2012	5	10 712,00	10 712,00	0,00	0,00		0,00
AUT16/11/MAT_INFORM/00001	6 DISQUE DUR PORTABLE	20/09/2016	20/09/2016	5	848,28	169,00	679,28	510,28		169,00
AUT17/11/11MATINFO/00001	SERVEUR INTEL + SOLUTION SAUVETAGE - NAS QNAP TS-1263	25/04/2017	25/04/2017	5	11 320,42	0,00	11 320,42	9 056,42		2 264,00
AUT17/11/11MATINFO/00002	1 TABLETTE 10-1 + HOUSSE DE TRANSPORT + ETUI AVEC CLAVIER BLUETOOTH	02/11/2017	02/11/2017	1	240,10	0,00	240,10	0,00		240,10
AUT17/11/11MATINFO/00004	2 TELEVISEURS + 6 CLES USB 16 GO + 6 CLES USB 32 GO + 10 CARTES MEMOIRE 32 GO	10/11/2017	10/11/2017	5	635,44	0,00	635,44	508,44		127,00
AUT17/11/11MATINFO/00005	4 MONITEURS LED 27 POUCES	10/11/2017	10/11/2017	5	778,00	0,00	778,00	623,00		155,00
AUT17/11/11MATINFO/00006	PC PORTABLE	10/11/2017	10/11/2017	5	573,50	0,00	573,50	459,50		114,00
AUT17/11/11MATINFO/00007	2 STATIONS DE TRAVAIL + 2 MICRO RIGIDE + 2 CASQUES STEREO + 2 HAUT PARLEURS	17/11/2017	17/11/2017	5	4 885,00	0,00	4 885,00	3 908,00		977,00

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

# IMMOBILISATIONS

Date Edition: 02/03/2018

Collectivité : CALENS LIEVIN

Budget : 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQ

**DE L'EXERCICE 2018**

Nature: 2183

*Situation détaillée*

Critères particuliers: Budget: 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE / Bien / Validé(es) / Sans cession /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTI.	VALEUR D' ACQUISITION	CUMUL AMORTIAU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
AUT17/11/11MATINFO/00008	2 TABLETTES LENOVO MIIX 320 + 2 TABLETTES LENOVO A10 30	17/11/2017	17/11/2017	5	1 038,20	0,00	1 038,20	831,20		207,00
<b>Sous Total par Nature 2183</b>					<b>80 061,85</b>	<b>59 911,91</b>	<b>20 149,94</b>	<b>15 896,84</b>		<b>4 253,10</b>

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

# IMMOBILISATIONS

Date Edition: 30/07/2018

Collectivité : CALENS LIEVIN

Budget : 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQ

Nature: 2183

## DE L'EXERCICE 2018

*Situation détaillée*

Critères particuliers: Budget: 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE / N° inventaire: (AUT17/11/11MATINFO/00009,AUT17/11/11MATINFO/00009) / Bien / Validé(es) / Compte Immo: 2183 / 21

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTI.	VALEUR D' ACQUISITION	CUMUL AMORTIAU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
AUT17/11/11MATINFO/00009	5 DISQUES DURS EXTERNES SEAGATE 4TO	08/12/2017	08/12/2017	5	787,00	0,00	787,00	630,00		157,00
<b>Sous Total par Nature 2183</b>					787,00	0,00	787,00	630,00		157,00
<b>Total par Budget : 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQ</b>					787,00	0,00	787,00	630,00		157,00
<b>Total par Collectivité : CALENS LIEVIN</b>					787,00	0,00	787,00	630,00		157,00

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

# IMMOBILISATIONS

Date Edition: 02/03/2018

Collectivité : CA LENS LIEVIN

Budget : 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQ

**DE L'EXERCICE 2018**

Nature: 2184

*Situation détaillée*

Critères particuliers: Budget: 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE / Bien / Validé(es) / Sans cession /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTI.	VALEUR D'ACQUISITION	CUMUL AMORTIAU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
AUT15/11/MOBILIER/00001	4 FAUTEUILS DE BUREAU CUIR PIETEMENT NOIR A ROULETTES	20/10/2015	20/10/2015	15	939,48	124,00	815,48	753,48		62,00
<b>Sous Total par Nature 2184</b>							<b>815,48</b>	<b>753,48</b>		<b>62,00</b>

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

# IMMOBILISATIONS

Date Edition: 02/03/2018

Collectivité : CA LENS LIEVIN

Budget : 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQ

Nature : 2188

## DE L'EXERCICE 2018

*Situation détaillée*

Critères particuliers: Budget: 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE / Bien / Validés) / Sans cession /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTI.	VALEUR D' ACQUISITION	CUMUL AMORTIAU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
AUT03/11/MAT_DIVERS/0000 1	LECTEUR DVD	31/12/2003	31/12/2003	10	668,06	668,06	0,00	0,00		0,00
AUT03/11/MAT_DIVERS/0000 2	CAMESCOPE + ACCESSOIRES	31/12/2003	31/12/2003	10	7 542,00	7 542,00	0,00	0,00		0,00
AUT04/11/MAT_DIVERS/0000 1	MAGNETOSCOPE NUMERIQUE DVCAM	31/12/2004	31/12/2004	10	2 025,00	2 025,00	0,00	0,00		0,00
AUT05/11/MAT_DIVERS/0000 1	SYSTEME DIFFUSION SONORE	31/12/2005	31/12/2005	10	883,78	883,78	0,00	0,00		0,00
AUT14/11/MAT_DIVERS/0000 2	SILDEC - TELEPHONES PORTABLES	31/12/2008	31/12/2008	1	411,99	411,99	0,00	0,00		0,00
AUT09/11/MAT_DIVERS/0000 2	CAMESCOPE	20/05/2009	20/05/2009	10	7 405,50	6 911,80	493,70	246,85		246,85
AUT09/11/MAT_DIVERS/0000 1	MATERIEL ECLAIRAGE PLATEAU	03/10/2009	03/10/2009	10	2 052,85	1 641,16	411,69	206,69		205,00
AUT12/11/MAT_DIVERS/0000 2	CONVERTISSEUR BLACKMAGIC	28/09/2012	28/09/2012	1	280,00	280,00	0,00	0,00		0,00
AUT12/11/MAT_DIVERS/0000 5	MICROPHONE	28/09/2012	28/09/2012	1	1 300,00	1 300,00	0,00	0,00		0,00
AUT12/11/MAT_DIVERS/0000 6	MINETTE A LEDS	28/09/2012	28/09/2012	1	649,00	649,00	0,00	0,00		0,00
AUT12/11/MAT_DIVERS/0000 1	CAMERA DE POING	18/10/2012	18/10/2012	10	4 539,00	2 265,90	2 273,10	1 820,10		453,00
AUT12/11/MAT_DIVERS/0000 3	DSLR DE TOURNAGE	18/10/2012	18/10/2012	10	4 600,00	2 300,00	2 300,00	1 840,00		460,00
AUT12/11/MAT_DIVERS/0000 4	SYSTEME D'AUTOMATISATION DE DIFFUSION TV TOOLS AIRCAST	31/12/2012	31/12/2012	10	25 240,00	12 620,00	12 620,00	10 096,00		2 524,00

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

# IMMOBILISATIONS

Date Edition: 02/03/2018

Collectivité : CALENS LIEVIN

Budget : 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQ

DE L'EXERCICE 2018

Nature : 2188

Situation détaillée

Critères particuliers: Budget: 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE / Bien / Validé(es) / Sans cession /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTI.	VALEUR D' ACQUISITION	CUMUL AMORTIAU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
AUT14/11/11MATDIV/00003	CAMESCOPE+2 BADGES DE MICRO+ GOPRO+ ADAPTATEUR DE CARTE+ 2SD+ CASQUE+ TREPIED	12/06/2014	12/06/2014	10	4 027,00	1 206,00	2 821,00	2 419,00		402,00
AUT14/11/11MATDIV/00002	2 MICROPHONE MINIATURE OMNIDIRECTIONNELA CONDENSATEUR AVEC MALETTE DE TRANSPORT	02/12/2014	02/12/2014	1	304,30	304,30	0,00	0,00		0,00
AUT15/11/11MATDIV/00001	1 CAMERA DE POING JVC + 2 BATTERIES	14/08/2015	14/08/2015	10	3 309,00	660,00	2 649,00	2 319,00		330,00
AUT16/11/11MATDIV/00002	2 CAMESCOPIES DE POING 4K + CAMERA 4K+ DIVERS EQUIPEMENTS	13/04/2016	13/04/2016	10	10 023,00	1 002,00	9 021,00	8 019,00		1 002,00
AUT16/11/11MATDIV/00001	1 ADAPTATEUR BATTERIE + 2 BONNETTES	04/07/2016	04/07/2016	1	108,00	108,00	0,00	0,00		0,00
AUT16/11/11MATDIV/00003	MATERIELS CINEMATOGRAPHIQUES	04/07/2016	04/07/2016	10	14 006,13	1 400,00	12 606,13	11 206,13		1 400,00
AUT17/11/11MATDIV/00001	2 KITS CINEROID DE 3 PANNEAUX LEDS COMPACT LM400	17/08/2017	17/08/2017	10	3 720,00	0,00	3 720,00	3 348,00		372,00
AUT17/11/11MATDIV/00002	2 CAMESCOPIES DE POING 4K PANASONIC	17/08/2017	17/08/2017	10	7 400,00	0,00	7 400,00	6 660,00		740,00
AUT17/11/11MATDIV/00003	2 CAMERAS + 1 SAC DE TRANSPORT + 2 BATTERIES + 4 TRIEPIEDS	17/08/2017	17/08/2017	10	7 114,00	0,00	7 114,00	6 403,00		711,00
AUT17/11/11MATDIV/00004	PUPITRE DE CONTROLE POUR CAMERAS ROBOTISEES	17/08/2017	17/08/2017	10	1 580,00	0,00	1 580,00	1 422,00		158,00
AUT17/11/11MATDIV/00005	CONSOLE NUMERIQUE	17/08/2017	17/08/2017	10	1 350,00	0,00	1 350,00	1 215,00		135,00
AUT17/11/11MATDIV/00006	DIVERS ACCESSOIRES SWITCH + MICROPHONE + WEB PRESENTER + HF + CASQUE STUDIO	17/08/2017	17/08/2017	10	3 321,00	0,00	3 321,00	2 989,00		332,00
AUT17/11/11MATDIV/00007	2 CORDON RJ88 + 1 CORDON DROIT + MONOPODE VIDEO + STEADICAM + CASQUE FERME	17/08/2017	17/08/2017	10	504,22	0,00	504,22	454,22		50,00

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

# IMMOBILISATIONS

Date Edition: 02/03/2018

Collectivité : CA LENS LIEVIN

Budget : 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQ

**DE L'EXERCICE 2018**

Nature: 2188

*Situation détaillée*

Critères particuliers: Budget: 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE / Bien / Validé(es) / Sans cession /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTI.	VALEUR D'ACQUISITION	CUMUL AMORTIAU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
					114 363,83	44 178,99	70 184,84	60 663,99		9 520,85
					1 001 943,98	173 932,99	828 010,99	759 300,04		68 710,95
					1 001 943,98	173 932,99	828 010,99	759 300,04		68 710,95
<b>Sous Total par Nature 2188</b>										
<b>Total par Budget : 14BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQ</b>										
<b>Total par Collectivité : CA LENS LIEVIN</b>										

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

AMORTISSEMENT DU COMPTE 1318  
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES

DESIGNATION	ANNEE	DUREE AMORT.	VALEUR ACQUISITION	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	AMMORTISSEMENT 2018	VALEUR NETTE AU 31/12/2018
SUBVENTION D'EQUILIBRE BIENS DE RETOUR EX DISTRICT	2017	15	193 910,80 €	12 927,39	12 927,39 €	168 056,02 €
<b>TOTAL 1318/13918</b>			<b>193 910,80 €</b>	<b>12 927,39 €</b>	<b>12 927,39 €</b>	<b>168 056,02 €</b>

DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

AMORTISSEMENT DU COMPTE 13141  
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES

DESIGNATION	ANNEE	DUREE AMORT.	VALEUR ACQUISITION	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	AMMORTISSEMENT 2018	VALEUR NETTE AU 31/12/2018
CONSTATATION DE LA CREANCE A L'ENCONTRE DE LA VILLE DE LIEVIN (DOSSIER SILDEC)	2014	6	1 776 490,92 €	1 193 722,38	268 759,21 €	537 518,41 €
CONSTATATION DE LA CREANCE A L'ENCONTRE DE LA VILLE DE LIEVIN (DOSSIER SILDEC) COMPLEMENT 2012	2016	4	223 509,08 €			
<b>TOTAL 13141/139141</b>			<b>2 000 000,00 €</b>	<b>1 193 722,38 €</b>	<b>268 759,21 €</b>	<b>537 518,41 €</b>

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

nature de la provision	montant de la provision de l'exercice	date de constitution	montant des prov. et dépr. Constituées au 01/01/2018	montant total des provisions constituées	reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE provisions au 31/12/2018
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
provisions pour risques et charges						
provisions pour dépréciations						
<b>TOTAL BUDGETAIRE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
provisions pour risques et charges						
provisions pour dépréciations						
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRE</b>						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>524 138.00</b>	<b>524 136.22</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>242 450.00</b>	<b>242 449.62</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS	242 450.00	242 449.62
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>281 688.00</b>	<b>281 686.60</b>
139141	SUBV INVST TRANSFEREE AU COMPTE DE RESULTAT	268 760.00	268 759.21
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	12 928.00	12 927.39
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>524 136.22</b>	<b>33 827.04</b>		<b>557 963.26</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>553 769.00</b>	<b>311 317.57</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>242 450.00</b>	<b>242 449.62</b>
276341	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES SUR COMMUNES	242 450.00	242 449.62
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>311 319.00</b>	<b>68 867.95</b>
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	2 600.00	2 600.00
281533	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES RESEAUX CABLES	50 922.00	50 922.00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	1 353.00	1 353.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 411.00	4 410.10
28184	MOBILIER	62.00	62.00
28188	AUTRES	9 521.00	9 520.85
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	242 450.00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>311 317.57</b>		<b>1 370 028.85</b>	<b>287 235.15</b>	<b>1 968 581.57</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres II</b>	<b>557 963.26</b>
<b>Ressources propres disponibles IV</b>	<b>1 968 581.57</b>
<b>Solde V=IV-II (3)</b>	<b>+1 410 618.31</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

(Article R.2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général) (1)

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES - MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>42 223.70</b>
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	535.61
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	4 512.00
60622	CARBURANTS	
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	158.12
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	335.13
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	99.16
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	1 673.68
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	13 950.21
6135	LOCATIONS MOBILIERES	3 558.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	934.76
615228	ENTRETIEN AUTRES BATIMENTS	7 112.48
61551	MATERIEL ROULANT	544.64
6156	MAINTENANCE	185.74
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	464.00
6168	ASSURANCES AUTRES	1 198.47
617	ETUDES ET RECHERCHES	96.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	334.08
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	
6226	HONORAIRES	
6228	DIVERS	
6238	DIVERS	853.86
6257	RECEPTIONS	105.40
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 952.36
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	3 620.00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS, VALEURS SIMILAIRES	
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	
65888	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 777.31</b>
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	1 825.13
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	-47.82
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>44 001.01</b>
<b>042</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>68 867.95</b>
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	
6761	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFEREES EN INVESTISSEMENT	
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	68 867.95
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>68 867.95</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>112 868.96</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

(Article R.2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général) (1)

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES - MANDATS EMIS</b>		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>42 223.70</b>

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES - TITRES EMIS</b>		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>1.15</b>
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	
7588	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1.15
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 825.13</b>
76231	REMB INTERETS EMPRUNTS COMMUNE MEMBRE DU GRPT	1 825.13
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>170 033.20</b>
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	170 033.20
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>171 859.48</b>
<b>042</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>281 686.60</b>
7761	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (NEGATIVES) REPRISES AU COMPTE DE RESULTAT	
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	281 686.60
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>281 686.60</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>453 546.08</b>

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.2.2</b>

(Article R.2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général) (1)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES - MANDATS EMIS</b>		
Article (2)	Libelle (2)	Montant
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>242 449.62</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS	242 449.62
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	
2033	FRAIS D'INSERTION	
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>62 840.62</b>
21533	RESEAUX CABLES	
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	768.85
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	36 206.26
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	25 865.51
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>12 452.90</b>
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 719.90
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	10 733.00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
276341	CREANCES IMMO SUR COMMUNES MEMBRE DU GRPT	
2764	CREANCES SUR DES PARTICULIERS	
Opérations d'équipement n°...(1 ligne par opé.)		
Opé. c/ de tiers n°...(1 ligne par opé.)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>317 743.14</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>317 743.14</b>

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES - TITRES EMIS</b>		
Article (2)	Libelle (2)	Montant
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>	<b>287 235.15</b>
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	287 235.15
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>	
13141	SUBV EQUIP TRANSF COMMUNES GFP	
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>242 449.62</b>
276341	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES SUR COMMUNES	242 449.62
Opé. c/ de tiers n°...(1 ligne par opé.)		
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>529 684.77</b>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>529 684.77</b>

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A7.3.1</b>
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- DEPENSES**

<b>DEPENSES (1)</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

**A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- RECETTES**

<b>RECETTES (1)</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	
<b>Dotation et participations reçues</b>		
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		
<b>Total des recettes réelles</b>		
<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A7.3.2</b>
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES**

<b>DEPENSES (1)</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
	<b>Remboursement d'emprunts et dettes assimilées</b>	
	<b>Aquisitions d'immobilisations</b>	
	Opération d'équipement n°... (1 ligne par opé.)	
	<b>Autres dépenses éventuelles</b>	
	Opé.c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

**A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES (1)</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
	<b>Souscription d'emprunts et dettes assimilées</b>	
	<b>Dotation et subventions reçues</b>	
	<b>Autres recettes éventuelles</b>	
	Opé c/ de tiers n°	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A.8</b>
<b>A8-ETALEMENT DES CHARGES TRANSFERES</b>	

NEANT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
<b>DEPENSES (a)</b>						
[...] (2)						
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire						
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section						
Annulations sur dépenses (c)(3)						
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>						
<b>RECETTES (b)</b>						
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)						
040 Financement par le mandataire						
041 Financement par emprunt à la charge du tiers						
Annulations sur recettes (d) (3)						
<b>Recettes nettes (b-d)</b>						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b>	<b>A10.1</b>
<b>BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE</b>	

**A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
4/12/2018	AVION - POSE DE FOURREAUX POUR HAUT DEBIT - RUE ACHEVILLE THUMERELLE	13 895,49 €	0,00 €	15
11/7/2018	MATERIEL CINEMATOGRAPHIQUE TELEGOHELLE	3 601,00 €	0,00 €	10
29/10/2018	1 ENSEMBLE MICRO CRAVATE SANS FIL PORTABLE+ 1 ENSEMBLE MICRO SANS FIL PORTABLE	840,00 €	0,00 €	10
29/10/2018	4 FRESNELS STUDIO LED PRO 300W SWIT	3 760,00 €	0,00 €	10
29/10/2018	PAPERBOARD INTERACTIF SAMSUNG	2 744,40 €	0,00 €	10
29/10/2018	TELEVISION STUDIO PRO 4KATEM	2 350,00 €	0,00 €	10
29/10/2018	ENREGISTREUR VIDEO SSD BLACKMAGIC	1 320,00 €	0,00 €	10
29/10/2018	CAMERA CONVERTIBLE COMPACTE VERSION SDI BLANCHE	2 900,00 €	0,00 €	10
29/10/2018	1 MICRO CRAVATE +1 MICRO +4 BONNETTES DIVERS+ 12 CORDONS DIVERS+ 5 CABLES DIVERS	780,01 €	0,00 €	10
29/10/2018	MANFROTTO PRO VIDEO CARBON SYSTEM 4KG	684,42 €	0,00 €	10
29/10/2018	MOTORISATION TIME LAPSE ET PANORAMA 360 SYRP GENIE	619,00 €	0,00 €	10
29/10/2018	1 BARRE DE TRAVELLING LONGUE SYRP + 2 MONOPOD XPRO AVEC ROTULE FLUIDE MANFROTTO	798,40 €	0,00 €	10
29/10/2018	3 CASQUES + 1 PAIRE ENCEINTES + 1 ENREGISTREUR PORTABLE + 1 HOUSSE PLUIE CAMERA	634,75 €	0,00 €	10
29/10/2018	1 ENSEMBLE POUR RETOUR DE SCENE SANS FIL	751,06 €	0,00 €	10
29/10/2018	1 CAMERA HERO + 1 APPAREIL PHOTO + 1 CARTE USB + 1 ROULEAU ATTACHE VELCRO	571,00 €	0,00 €	10
29/10/2018	1 ENCODEUR + 1 COLONNE MOBILE POUR ECRAN PLAT + 3 ADAPTATEURS + 1 MINETTE A LEDS	773,10 €	0,00 €	10
29/10/2018	DECOR PLATEAU	2 738,37 €	0,00 €	10
16/4/2018	2 TELEVISEURS 32 POUCES LG 32LX320C	403,14 €	0,00 €	1
25/5/2018	4 MONITEURS LG LED 27 POUCES 16:9 MULTIMEDIA	778,00 €	0,00 €	5
18/6/2018	4 STATIONS D ACCUEIL USB 3.0	219,96 €	0,00 €	1
25/6/2018	PC PORTABLE PROBOOK 650 15,6 POUCES+ ADAPTATEUR + SAC A DOS + MEMOIRE 8GO	648,90 €	0,00 €	5
19/10/2018	2 STAT. TRAVAIL - 4 DISQUE DUR - 2 CARTE GRAPHIQUE - 2 GRAVEUR - 4 LECTEUR CARTE	6 275,20 €	0,00 €	5
22/11/2018	MATERIELS POUR EXTENSION DE L INFRASTRUCTURE VIRTUALISEE	7 789,10 €	0,00 €	5
23/11/2018	SYSTEME WINMEDIA DIFFUSION TV (en attente paiement 30%)	20 091,96 €	0,00 €	5
21/12/2018	MULTIPRISES - CABLE - ROULEAU ET DEVIDOIR - FICHES	175,44 €	0,00 €	1
21/12/2018	BOITE DE RANGEMENT POUR OUTILS	52,07 €	0,00 €	1
21/12/2018	5 PISTOLET COLLE - PINCE OEILLET - TOURNEVIS - ADHESIF - COFFRE LAME - PINCE	154,07 €	0,00 €	1

21/12/2018	PERCEUSE - SCIE SAUTEUSE - FER ELECTRIQUE AVEC ETAIN - COLLE	163,57 €	0,00 €	1
21/12/2018	MATERIELS POUR CREATION REGIE ET PLATEAU	223,70 €	0,00 €	1
19/11/2018	REMPLACEMENT FONTE HYDRAULIQUE EN CHAUSSEE - RUE PAUL BERT LENS	1 719,90 €	0,00 €	15
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>78 456,01 €</b>	<b>0,00 €</b>	
Acquisitions à titre gratuit				
	NEANT			
Mise à disposition				
	NEANT			
Affectation				
	NEANT			
Mises en concession ou affermage				
	NEANT			
Divers				
	NEANT			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>78 456,01 €</b>	<b>0,00 €</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	<b>A10.2</b>
<b>BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE</b>	

**A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	NEANT						
Cessions à titre gratuit							
	NEANT						
Mise à disposition							
	NEANT						
Affectation							
	NEANT						
Mises en concession ou affermage							
	NEANT						
Mise à la réforme							
	NEANT						
Divers							
	NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00 €					0,00 €

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>
<b>BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE</b>	

**A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00 €

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b>	<b>A10.4</b>
<b>BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE</b>	

**A10.4 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux	NEANT			
Acquisitions à titre gratuit	NEANT			
Mise à disposition	NEANT			
Affectation	NEANT			
Mises en concession ou affermage	NEANT			
Divers	NEANT			
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00 €	0,00 €	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES</b>	<b>A10.5</b>
<b>BUDGET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE</b>	

**A10.5 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	NEANT						
Cessions à titre gratuit							
	NEANT						
Mise à disposition							
	NEANT						
Affectation							
	NEANT						
Mises en concession ou affermage							
	NEANT						
Mise à la réforme							
	NEANT						
Divers							
	NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00 €					0,00 €

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>A11</b>

SANS OBJET

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE</b>	<b>A12</b>

SANS OBJET



CA-2018

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	
Provisions pour garanties d'emprunts	
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	
<b>Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) CF. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

CA-2018

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT BAIL	B1.3

SANS OBJET

CA-2018

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE	B1.4

SANS OBJET

CA-2018

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

SANS OBJET

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

SANS OBJET



IV - ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN							
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT							B2.1
B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT							
No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018(2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au delà de 2018)
<b>Dépenses</b>	<b>386 470.00</b>	<b>37 970.42</b>	<b>424 440.42</b>	<b>318 893.21</b>	<b>105 547.21</b>	<b>20 778.10</b>	<b>84 769.11</b>
MACQ-MATDN 2017 1 ACQ MATERIEL ET OUTILLAGE 2017	46 350.00	10 970.42	57 320.42	45 246.88	12 073.54	8 325.20	3 748.34
MACQ-MATDN 2018 1 ACQ MATERIEL ET OUTILLAGE 2018		3 000.00	3 000.00		3 000.00		3 000.00
MET-INS-DN 2013 1 ETUDES INSERTIONS 2013	13 720.00		13 720.00	13 000.00	720.00		720.00
MOPDN-MAIN 2018 1 OPERATIONS MAINTENANCE 2018		14 000.00	14 000.00		14 000.00	10 733.00	3 267.00
MTVXBHNSDN 2016 1 TRVX NUMERICABLE BHNS	301 400.00		301 400.00	246 750.84	54 649.16		54 649.16
MTVXRESEAU 2017 1 TRAVAUX RESEAU HAUT DEBIT	25 000.00	10 000.00	35 000.00	13 895.49	21 104.51	1 719.90	19 384.61
<b>Recettes</b>							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV - ANNEXES</b>							<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>							
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>							<b>B2.2</b>
<b>B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>							
No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018(2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au delà de 2018)
<b>Dépenses</b>							
<b>Recettes</b>							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'AFFECTATION SPECIALE	B3

SANS OBJET

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt (voir état B1.1)</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc. Et autres lieux publics désignés par la

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou

(3) Préciser la nature de la délégation (concession,

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>C3.1</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU  
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			0
Autres organismes de regroupement			0
	/	/	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Nombre de membres en exercice	96
Nombre de membres présents	73
Nombre de suffrages exprimés	72

VOTES

Pour	72
Contre	
Abstentions	

Date de convocation : 16 MAI 2019 ET 13 JUIN 2019

Présenté par le Président de la Communauté d'Agglomération Lens-Lievin  
A Lens, le 19/06/2019

SYLVAIN ROBERT [Signature]

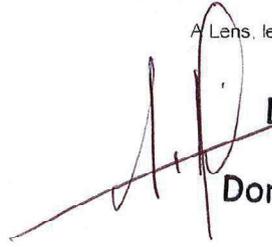
Delibéré par le conseil communautaire, réuni en session ordinaire  
A Lens, le 19/06/2019

Les membres de l'assemblée délibérante:

Cf liste des personnes présentes	
----------------------------------	--

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture  
et de la publication le **28/06/2019**

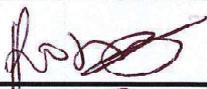
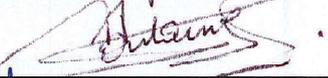
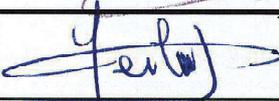
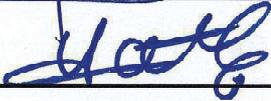
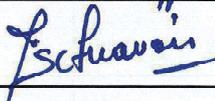
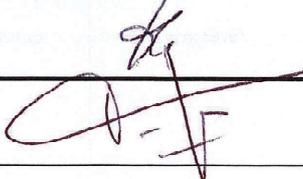
  
 Pour le Président,  
**Sylvain ROBERT**  
 et par délégation,  
**28/06/2019**

A Lens, le  
  
**Le Vice-Président**  
**Dominique ROBILLART**

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme  
(2) L'assemblée délibérante étant

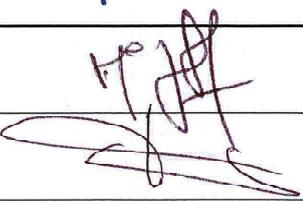
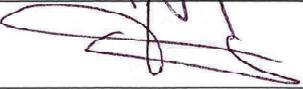
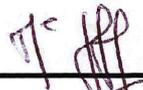
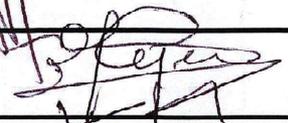
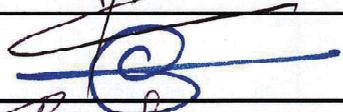
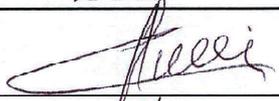
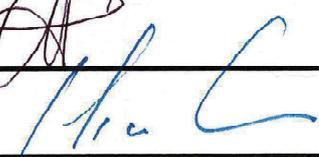
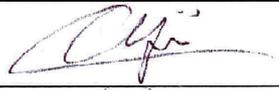
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

LISTE DES PERSONNES PRESENTES  
CONSEIL DU JEUDI 25 AVRIL 2019 A 18 H 30

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	POUVOIR DONNE A	SIGNATURE
Ablain-Saint-Nazaire	Dominique ROBILLART		
Acheville	Philippe LA GRANGE	Alain SZABO	
Aix-Noulette	Alain LEFEBVRE		
	Christine ROSZAK		
Angres	Maryse COUPIN	Christian CHAMPIRE	
	Serge POIX	J. M. FONTAINE	
Annay-sous-Lens	Yves TERLAT		
	Laurence WATTIEZ		
Avion	Jean-Marc TELLIER		
	Perrine CIOFFI		
	Jean LETOQUART		
	Rose-May SCHIAVON		
	Pierre CHERET		
	Martine VANDEVOORDE	Perrine CIOFFI	
Bénifontaine	Jacques JAKUBOSZCZAK		
Billy-Montigny	Bruno TRONI		
	Dominique FALIVA		
	José EVRARD	Excuse	

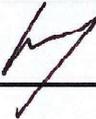
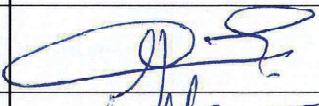
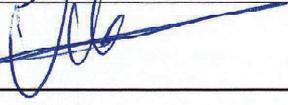
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

LISTE DES PERSONNES PRESENTES  
CONSEIL DU JEUDI 25 AVRIL 2019 A 18 H 30

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	POUVOIR DONNE A	SIGNATURE
Bouvigny-Boyeffles	Maurice VISEUX	Bernard BAUDE	
Bully-les-Mines	François LEMAIRE		R.
	Caroline LOUBAT	Martine CZEKALOWSKI	
	Pierre LACHERIE		
	Martine CZEKALOWSKI		
Carency	Justin CLAIRET	Yvon LEJEUNE	
Eleu-dit-Leauwette	Alain BAVAY		
Estevelles	Alain SZABO		
Fouquières-iez-Lens	Jean HERMAND		
	Donata HOCHART	J. P. THIRION	
	Jean-Pierre THIRION		
Givenchy-en-Gohelle	Pierre SENECHAL		
Gouy-Servins	Alain LHERBIER		
Grenay	Christian CHAMPIRE		
	Christelle BUISSETTE		
	Antoine IBBA		

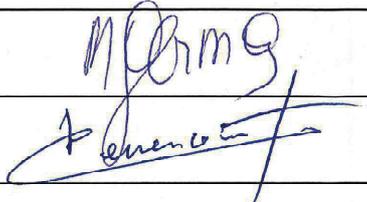
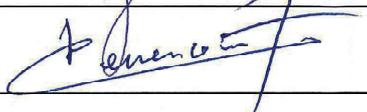
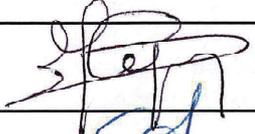
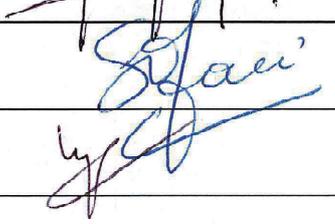
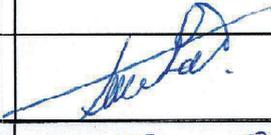
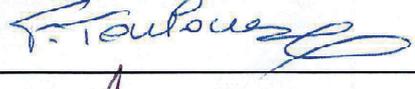
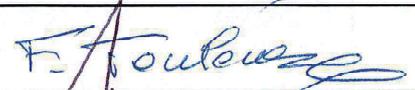
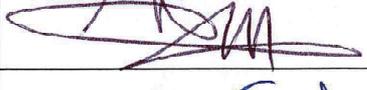
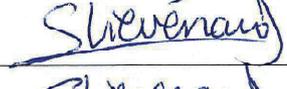
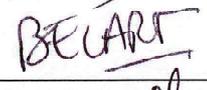
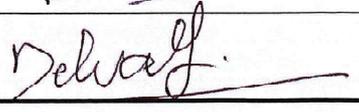
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

LISTE DES PERSONNES PRESENTES  
 CONSEIL DU JEUDI 25 AVRIL 2019 A 18 H 30

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	POUVOIR DONNE A	SIGNATURE
Harnes	Philippe DUQUESNOY		
	Jeanne HOUZIAUX		
	Jean-Luc DAUCHY		
	Jean-Marie FONTAINE		
Hulluch	André KUHCINSKI		
Lens	Sylvain ROBERT		
	Cécile BOURDON	Excusée	
	Thierry DAUBRESSE		
	Naceira VINCENT		
	Jean-Paul DECOURCELLES		
	Hélène CORRE	Excusée	
	Philippe RAYTER	Excusé	
	Katia BRETON	Excusée	
	Arnaud SANCHEZ		
	Sophie GAUTHY		
Hugues SION			

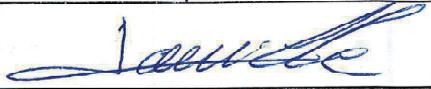
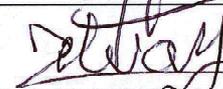
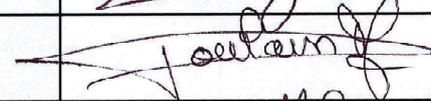
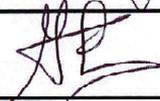
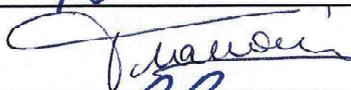
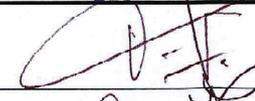
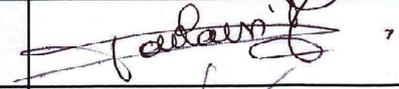
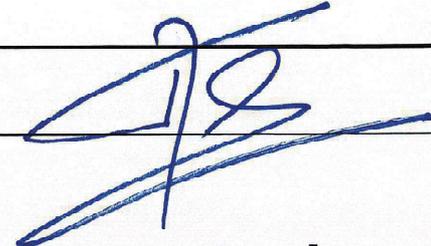
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

LISTE DES PERSONNES PRESENTES  
CONSEIL DU JEUDI 25 AVRIL 2019 A 18 H 30

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	POUVOIR DONNE A	SIGNATURE
Liévin	Laurent DUPORGE		
	Martine GERMA		
	Daniel DERNONCOURT		
	Mina OUBALAAID	Excusée	
	Yvon LEJEUNE		
	Samia GACI		
	Edmond GOGUILLON		
	Françoise HAUTECOEUR	Excusée	
	Jean-Bernard MACQUART		
	Roger FRUCHART		
Loison-sous-Lens	Daniel KRUSZKA	francoise TOULOUSE	
	Françoise TOULOUSE		
Loos-en-Gohelle	Jean-François CARON		
	Christine STIEVENARD		
	Claude BASSEZ	Christine STIEVENARD	
Mazingarbe	Alain COURAULT		
	Catherine BECART		
	Bertrand NAGLIK	VALEAIE DELVALLEE	

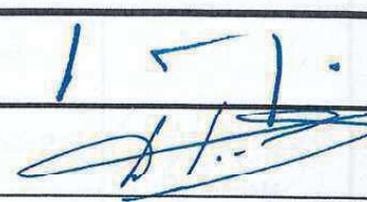
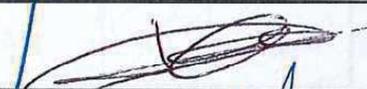
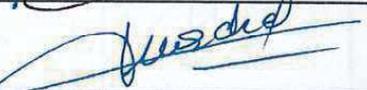
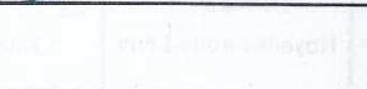
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

LISTE DES PERSONNES PRESENTES  
CONSEIL DU JEUDI 25 AVRIL 2019 A 18 H 30

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	POUVOIR DONNE A	SIGNATURE
Méricourt	Bernard BAUDE		
	Rose-Marie JULLIARD		
	Alexandre D'ANDREA		
	Laurent DASSONVILLE		
Meurchin	Daniel TOP		
	Sylvie DUPUIS	Yves TERLAT	
Noyelles-sous-Lens	Alain ROGER		
	Valérie DELVALLEZ		
	Maryvonne POULAIN		
Pont-à-Vendin	Alain LHOEZ		
Sains-en-Gohelle	Alain DUBREUCQ		
	Dorise TRANAIN		
	Didier DRECQ	Alain DUBREUCQ	
Sallaumines	Christian PEDOWSKI	Bruno TRONI	
	Laurence DEPOORTER	Maryvonne POULAIN	
	Patrick CAMBRAY	Rose-Marie JULLIARD	
	Joël BERNARD	Excusé	
Servins	Patrice DELALEU	Alain BANAY	

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

LISTE DES PERSONNES PRESENTES

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	POUVOIR DONNE A	SIGNATURE
Souchez	Jean-Marie ALEXANDRE		
Vendin-le-Vieil	Didier HIEL		
	Sylvie TAPPELLA		
	Sébastien OGEZ	Sylvie TAPPELLA	
Villers-au-Bois	Jean-Pierre BLANCART		
Vimy	Jacques LARIVIERE		
	Evelyne NACHEL		
Wingles	Maryse LOUP		
	Nicolas BAYS		
	Christophe DRUELLES		

REÇU LE

28 JUIN 2019



Sous-Préfecture  
de LENS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

**Bordereau de dépôt des documents budgétaires valant accusé de réception à établir en double exemplaire  
CE DOCUMENT EST A REMPLIR PAR LA COLLECTIVITÉ**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN**

Nature du document	Principal	Eau	Assainissement	Action Economique	Port Fluvial	Crematorium	Dév Num	S.P.A.N.C.
Budget primitif								
Compte administratif	X	X	X	X	X	X	X	X
Délibération d'affectation des résultats								
Délibération d'approbation du compte administratif								
Compte de gestion	X	X	X	X	X	X	X	X
Délibération d'approbation du compte de gestion								
Budget supplémentaire	X	X	X	X	X	X	X	X
Décision modificative								

\* Cocher les cases se rapportant aux documents déposés.

**Observations éventuelles (cadre réservé à l'administration) :**

Cachet de la collectivité et signature du président



Cachet de la préfecture ou de la sous-préfecture et date de réception





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **56 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

**Présent(s) : 56**

Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

**Procuration(s) : 17**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPPELLA

**Absent(s) excusé(s) : 23**

Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C190619\_D025

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Approbation Compte Administratif et Compte de Gestion 2018

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2018, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice pour le Budget Principal et les Budgets Annexes. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2018. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget Principal	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2017 (R002/R001)	11 254 382,84	11 002 819,66	22 257 202,50
B	Affectation résultat 2017 (1068)		5 604 855,39	5 604 855,39
C	Récesses de l'exercice 2018	138 054 983,12	12 696 534,08	150 751 517,20
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2018</b>	<b>149 309 370,96</b>	<b>29 404 209,13</b>	<b>178 713 580,09</b>
E	Dépenses de l'exercice 2018	125 254 087,81	26 197 737,14	151 451 824,95
F	Report résultat 2017 (E001)			0,00
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2018</b>	<b>125 254 087,81</b>	<b>26 197 737,14</b>	<b>151 451 824,95</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>24 055 283,15</b>	<b>3 206 471,99</b>	<b>27 261 755,14</b>
I	Restes à réaliser Recettes		1 000 000,00	1 000 000,00
J	Dépenses	1 212 638,88	3 347 215,29	4 559 854,17
<b>K=I-J</b>	<b>Solde</b>	<b>-1 212 638,88</b>	<b>-2 347 215,29</b>	<b>-3 559 854,17</b>
<b>L=H+K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>22 842 644,27</b>	<b>859 256,70</b>	<b>23 701 900,97</b>

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	<b>Budget Action Economique</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>
A	Report résultat 2017 (R002/R001)	5 870 614,51		5 870 614,51
B	Affectation résultat 2017 (1068)		5 873 153,78	5 873 153,78
C	Recettes de l'exercice 2018	7 328 011,34	3 092 938,42	10 420 949,76
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2018</b>	<b>13 198 625,85</b>	<b>8 966 092,20</b>	<b>22 164 718,05</b>
E	Depenses de l'exercice 2018	5 163 603,35	14 902 155,05	20 065 758,40
F	Report résultat 2017 (D001)		5 873 153,78	5 873 153,78
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2018</b>	<b>5 163 603,35</b>	<b>20 775 308,83</b>	<b>25 938 912,18</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>8 035 022,50</b>	<b>-11 809 216,63</b>	<b>-3 774 194,13</b>
I	Restes à réaliser Recettes			0,00
J	Depenses	73 333,00	520 000,00	593 333,00
<b>K=I-J</b>	<b>Solde</b>	<b>-73 333,00</b>	<b>-520 000,00</b>	<b>-593 333,00</b>
<b>L=H K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>7 961 689,50</b>	<b>-12 329 216,63</b>	<b>-4 367 527,13</b>

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	<b>Budget Port Fluvial</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>
A	Report résultat 2017 (R002/R001)	190 599,92	283 910,81	474 510,73
B	Affectation résultat 2017		72 767,08	72 767,08
C	Recettes de l'exercice 2017	53 856,20	107 834,00	161 690,20
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2018</b>	<b>244 456,12</b>	<b>464 511,89</b>	<b>708 968,01</b>
E	Depenses de l'exercice 2018	140 448,39	75 331,81	215 780,20
F	Report résultat 2017 (D001)			0,00
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2018</b>	<b>140 448,39</b>	<b>75 331,81</b>	<b>215 780,20</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>104 007,73</b>	<b>389 180,08</b>	<b>493 187,81</b>
I	Restes à réaliser Recettes	0,00		0,00
J	Depenses	0,00		0,00
<b>K=I-J</b>	<b>Solde</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>L=H K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>104 007,73</b>	<b>389 180,08</b>	<b>493 187,81</b>

	(1)	(2)	(3)=(1)+(2)	
	Budget Développement Numérique	Fonctionnement	Investissement	
			Total	
A	Report résultat 2017 (R002/R001)	1 040 293,03	1 370 028,85	2 410 321,88
B	Affectation résultat 2017		207 235,15	207 235,15
C	Recettes de l'exercice 2018	453 543,03	311 317,57	764 860,60
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2018</b>	<b>1 493 839,11</b>	<b>1 968 581,57</b>	<b>3 462 420,68</b>
E	Dépenses de l'exercice 2018	112 868,96	599 429,74	712 298,70
F	Report résultat 2017 (D001)	0,00		0,00
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2018</b>	<b>112 868,96</b>	<b>599 429,74</b>	<b>712 298,70</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>1 380 970,15</b>	<b>1 369 151,83</b>	<b>2 750 121,98</b>
I	Restes à réaliser Recettes			0,00
J	Dépenses		33 827,04	33 827,04
<b>K=I-J</b>	<b>Solde</b>	<b>0,00</b>	<b>-33 827,04</b>	<b>-33 827,04</b>
<b>L=H-K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>1 380 970,15</b>	<b>1 335 324,79</b>	<b>2 716 294,94</b>

	(1)	(2)	(3)=(1)+(2)	
	Budget Assainissement	Fonctionnement	Investissement	
			Total	
A	Report résultat 2017 (R002/R001)	5 246 840,02		5 246 840,02
B	Affectation résultat 2017		3 247 518,29	3 247 518,29
C	Recettes de l'exercice 2018	13 011 012,39	3 257 168,23	16 268 180,62
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2018</b>	<b>18 257 852,41</b>	<b>6 504 686,52</b>	<b>24 762 538,93</b>
E	Dépenses de l'exercice 2018	7 744 644,25	10 693 636,50	18 638 280,75
F	Report résultat 2017 (D001)		1 120 725,98	1 120 725,98
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2018</b>	<b>7 744 644,25</b>	<b>12 014 362,48</b>	<b>19 759 006,73</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>10 513 208,16</b>	<b>-5 509 675,96</b>	<b>5 003 532,20</b>
I	Restes à réaliser Recettes			1 639 660,35
J	Dépenses		2 622 100,44	2 622 100,44
<b>K=I-J</b>	<b>Solde</b>	<b>0,00</b>	<b>-982 440,09</b>	<b>-982 440,09</b>
<b>L=H-K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>10 513 208,16</b>	<b>-6 492 116,05</b>	<b>4 021 092,11</b>

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
<b>Budget Eau</b>		Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2017 (R002/R001)	2 211 512,43	2 359 758,88	4 571 271,31
B	Affectation résultat 2017		1 074 486,34	1 074 486,34
C	Recettes de l'exercice 2018	6 575 835,65	1 357 544,60	7 933 380,26
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2018</b>	<b>8 787 348,09</b>	<b>4 791 789,82</b>	<b>13 579 137,91</b>
E	Depenses de l'exercice 2018	2 845 525,77	8 017 403,95	10 862 929,72
F	Report résultat 2017 (D001)			0,00
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2018</b>	<b>2 845 525,77</b>	<b>8 017 403,95</b>	<b>10 862 929,72</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>5 941 822,32</b>	<b>-3 225 614,13</b>	<b>2 716 208,19</b>
I	Restes à réaliser Recettes		312 624,30	312 624,30
J	Depenses	0,00	1 031 312,15	1 031 312,15
<b>K=I-J</b>	<b>Solde</b>	<b>0,00</b>	<b>-718 687,85</b>	<b>-718 687,85</b>
<b>L=H K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>5 941 822,32</b>	<b>-3 944 301,98</b>	<b>1 997 520,34</b>

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
<b>Budget SPANC</b>		Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2017 (R002/R001)	105 628,21		105 628,21
B	Affectation résultat 2017			0,00
C	Recettes de l'exercice 2018	12 435,05		12 435,05
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2018</b>	<b>118 063,26</b>	<b>0,00</b>	<b>118 063,26</b>
E	Depenses de l'exercice 2018	2 600,17		2 600,17
F	Report résultat 2017 (D001)			0,00
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2018</b>	<b>2 600,17</b>	<b>0,00</b>	<b>2 600,17</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>115 463,09</b>	<b>0,00</b>	<b>115 463,09</b>
I	Restes à réaliser Recettes			0,00
J	Depenses			0,00
<b>K=I-J</b>	<b>Solde</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>L=H K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>115 463,09</b>	<b>0,00</b>	<b>115 463,09</b>

	Budget Crématorium	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2017 (R002/R001)	573 980,29	2 431 565,52	3 005 545,81
B	Affectation résultat 2017			0,00
C	Recettes de l'exercice 2018	713 000,83	140 340,40	853 341,32
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2018</b>	<b>1 286 981,12</b>	<b>2 571 906,01</b>	<b>3 858 887,13</b>
E	Dépenses de l'exercice 2018	640 141,88	930 614,71	1 570 756,59
F	Report résultat 2017 (D001)			0,00
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2018</b>	<b>640 141,88</b>	<b>930 614,71</b>	<b>1 570 756,59</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>646 839,24</b>	<b>1 641 291,30</b>	<b>2 288 130,54</b>
I	Restes à réaliser Recettes			0,00
J	Dépenses		100 000,00	100 000,00
<b>K=I-J</b>	<b>Solde</b>	<b>0,00</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>
<b>L=H+K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>646 839,24</b>	<b>1 541 291,30</b>	<b>2 188 130,54</b>

	Budget Consolidé (Budget Principal+ Budgets Annexe s)	(1) Fonctionnement	(2) Investissement	(3)=(1)+(2) Total
A	Report résultat 2017 (R002)	26 403 851,25	17 448 083,72	43 851 934,97
B	Affectation résultat 2017	0,00	16 060 016,03	16 060 016,03
C	Recettes de l'exercice 2018	106 202 085,07	21 103 077,39	127 305 162,46
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2018</b>	<b>132 605 936,32</b>	<b>38 611 177,14</b>	<b>171 217 113,46</b>
E	Dépenses de l'exercice 2018	141 903 920,58	61 616 308,90	203 520 229,48
F	Report résultat 2017(D001)	0,00	6 993 879,76	6 993 879,76
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2018</b>	<b>141 903 920,58</b>	<b>68 610 188,66</b>	<b>210 514 109,24</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>50 702 015,74</b>	<b>-30 000 011,52</b>	<b>20 702 004,22</b>
I	Restes à réaliser Recettes			
J	Dépenses	0,00	2 952 284,65	2 952 284,65
<b>K=I-J</b>	<b>Solde</b>	<b>-1 285 971,88</b>	<b>-4 702 170,27</b>	<b>-5 988 142,15</b>
<b>L=H+K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2018</b>	<b>49 416 043,86</b>	<b>-34 702 181,79</b>	<b>14 713 862,07</b>

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par M Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération,

Le Président ayant quitté la séance, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote  
Monsieur Sylvain ROBERT

- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2018 définitivement closes
- Vote les comptes administratifs 2018 du budget principal et des budgets annexes dont les identités de valeurs relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes sont conformes au compte de gestion du budget principal et des budgets annexes (voir annexe)
- Vote les comptes de gestion 2018 du budget principal et des budgets annexes, après avoir examiné sa conformité avec le compte administratif
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : CA Lens-Lievin**

**Utilisateur : WebDelib Connecteur**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	C190619_D025
Date de la décision:	2019-06-19 00:00:00+02
Objet:	Approbation Compte Administratif et Compte de Gestion 2018
Documents papiers complémentaires:	OUI
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du CG)
Identifiant unique:	062-246200364-20190619-C190619_D025-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
062-246200364-20190619-C190619_D025-DE-1-1_0.xml	text/xml	929
nom de original:		
D_556.pdf	application/pdf	366820
nom de métier:		
99_DE-062-246200364-20190619-C190619_D025-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	366820

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 juin 2019 à 11h35min02s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 juin 2019 à 11h35min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 juin 2019 à 11h35min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 juin 2019 à 11h35min57s	Reçu par le MI le 2019-06-28